
GISELLA GRÜBER :

Aziz, ce que nous allons faire, c'est ce que je propose de faire, c'est de commencer l'appel et ensuite, le temps de faire l'appel, j'espère que d'autres personnes pourront se joindre à nous. Voilà. Alors, nous allons officiellement commencer l'enregistrement ainsi que l'interprétation de cet appel.

Bonsoir. Soyez les bienvenus à cet appel AFRALO du mercredi 4 octobre 2017, à 18 h 30 UTC.

Sur l'appel ce soir, sur le canal français, nous avons Tijani Ben Jemaa, Étienne Tshishimbi, Rodrigue Jacques Guiguemde, Gabriel Bombambo, Olévié Kouami, Abdelkerim Ousman, Krishna Seeburn, Adam Ahmat Doungous, Maimouna Maye, Michel Tchonang, Ramanou Biaou.

Sur le canal anglais, nous avons Bram Fudzulani, Nkem Nweke, Liz Orembo, Daniel Nanghaka, Caleb Olumuyiwa, Seun Ojedeji, Isaac Maposa, Juliet Maina, Ali Hussein, Sarah Kiden, Omar Shuran, Barrack Otieno, Beran Gillen et Mohamed El Bashir.

Nous n'avons pas d'excuses, ce soir.

Du staff, nous avons Silvia Vivanco, Heidi Ullrich, Claudia Ruiz, et moi-même Gisella Gruber.

Nos interprètes, ce soir, sont Camilla et Isabelle. Ici, je veux vous rappeler, s'il vous plaît, de bien dire votre nom à chaque fois que vous prenez la parole, non seulement pour le « transcript », mais également pour les interprètes, pour vous identifier sur l'autre canal. Et un petit

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

rappel, si vous avez besoin de mettre votre ligne téléphonique en muet, faites-le *6 et pour reprendre la parole *7.

Merci et à toi Aziz. Aziz, es-tu là ?

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Gisella. Je remercie beaucoup Gisella et tout le staff d'être toujours à nos côtés pour nous aider pour les téléconférences.

Bonsoir à tous, bonsoir à toutes. Je suis très content qu'on soit nombreux pour cette soirée-là, aujourd'hui, pour cette téléconférence qui représente aussi la dernière pour moi en tant que président d'AFRALO. Donc merci d'être là.

Nous allons commencer tout de suite, sauf s'il y a des remarques ou des propositions de changement d'agenda. Vous avez le lien qui vous a été envoyé vers l'agenda. Et comme d'habitude, je vais commencer par lire les consultations publiques ouvertes. Ensuite, il n'y en a pas beaucoup. C'est très rare au niveau de l'ICANN qu'il n'y ait pas beaucoup de consultations publiques.

J'en ai trois dont je vais vous parler et qui se terminent cette année. La date de clôture des commentaires se termine cette semaine.

Et donc, le premier point. Il s'agit des dates des réunions publiques d'ICANN. Vous savez qu'il y a eu quelques remarques sur ces dates où des fois ces dates coïncident avec des fêtes religieuses ou des fêtes nationales ou mondiales, ou tout simplement des événements communautaires.

– Pardon, excusez-moi.

S'il y a des participants, comme nous sommes une communauté qui représente toutes les communautés, toutes les religions, il y avait quelques remarques sur la programmation des dates. C'est pour ça que l'ICANN a mis en commentaire public ce sujet. L'objectif, c'est de collecter les commentaires de la communauté concernant les dates qui sont proposées sur le site d'ICANN pour 2021, 2022 et 2023. Donc le préavis- la date de clôture s'est terminée avant-hier. Il s'agit d'identifier les conflits éventuels avant la publication par l'ICANN de ces dates officielles et donner à la communauté la possibilité de faire des remarques à propos de la programmation du mois de ramadan, des fêtes religieuses, juives, chrétiennes, etc. Et donc c'est pour cela que l'ICANN a publié ces dates à l'avance, cinq ans à l'avance, pour éviter les conflits de programme. Et donc, actuellement, c'est le moment où l'ICANN est en train d'examiner les commentaires et en train aussi d'évaluer à nouveau les dates si besoin pour réaliser les changements nécessaires.

Le deuxième point concerne les noms de domaine de premier niveau, le .[inaudible] et il s'agit tout simplement du renouvellement de l'accord de registres de .[inaudible], donc chaque fois qu'il y a un renouvellement de l'accord avec le registre, l'ICANN publie l'accord et met en ligne le commentaire sur l'accord proposé pour le renouvellement qui date de 2007. Et cette proposition résulte de discussion entre l'ICANN et le [registre] qui s'appelle Domain Management Association [Inaudible].

Le troisième et dernier point. Il s'agit de la proposition de changement de la charte de la [NCIC]. Vous connaissez le [NCIC]. C'est la partie société civile du groupe GNSO. Et il s'agit d'obtenir une [inaudible] de la

communauté sur la modification apportée ou proposée à la charte qui constitue le groupe GNSO, soutien aux noms de domaines génériques. Et donc, ces changements ont été approuvés par les membres du [NCIC] [inaudible] l'approbation, donc, du Conseil d'administration après qu'il y a analyse et évaluation du commentaire.

Voilà. J'ai terminé. Est-ce qu'il y a des gens qui veulent faire une remarque ou intervenir sur un point. [Inaudible]. S'il n'y en a pas, je passe au point suivant, les rapports.

Et comme d'habitude, on commence par les rapports d'activités récentes et à venir de l'ALAC. Et donc, je passe la parole aux représentants d'AFRALO dans l'ALAC. Il s'agit de Seun, Wafa et Tijani.

Si Seun veut prendre la parole en premier, qu'il se manifeste tout de suite. Sinon, je passe la parole à Wafa.

Seun d'abord. Est-ce que Seun est avec nous dans le canal anglais ?

INTERPRÈTE : Bonjour. Oui. [Inaudible] Seun qui est connecté.

AZIZ HILALI : Non ? Donc, en attendant —

INTERPRÈTE : Oui. Oui, Seun est là. Merci Aziz.

AZIZ HILALI : D'accord. Donc Seun si tu veux —

SEUN OJEDEJI :

— au micro pour vous faire une mise à jour concernant les activités récentes et à venir d'ALAC.

Très récemment, l'un des coprésidents au nouveau PDP pour les gTLD a été désigné. Ce groupe est censé aborder la question des noms géographiques dans l'espace des TLD. Donc ce nouveau coprésident a été endossé par l'ALAC pour travailler au sein du groupe.

Deux membres d'AFRALO ont reçu des financements pour assister à la réunion ICANN60.

En ce concernant la révision d'At-Large, il y a des rapports de mise en œuvre qui ont finalement été présentés au Conseil d'administration. Et l'ALAC a eu l'occasion de faire une présentation d'une demi-heure au cours de la dernière réunion du Conseil d'administration à Montevideo, si je me trompe. Oui. Le personnel pourra me corriger si je me trompe. On a donc présenté des rapports et on a [inaudible] par rapport à cette présentation. L'idée était de le faire à la réunion de l'ICANN60. Et nous avons vu parmi ces rapports qu'est-ce qui pourrait être mis en œuvre. On a tout évalué au sein d'At-Large et maintenant on devra voir ce que le Conseil d'administration en pense.

D'autre part, on a présenté les manifestations d'intérêt des représentants d'At-Large et de la ccNSO. On rappellerait qu'on avait désigné quelqu'un pour être coprésident [inaudible], c'était la coprésidente. [Inaudible] puisqu'elle va occuper un poste au sein de la ccNSO. C'est pour cette raison que Maureen sera maintenant le nouveau mentor.

Outre cela, nous n'avons pas autre chose à dire. Je ne sais pas si mes collègues pensent à d'autres mises à jour. C'est tout de mon côté. Merci.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Seun. Wafa, est-ce que tu vois ajouter quelque chose ?

Wafa DAHMANI : Vous m'entendez ? Vous m'entendez ? Je voulais ajouter à ce que Seun a dit qu'il y a un — d'accord. Je voulais juste ajouter qu'il y a un « statement » qui a été fait par — en train d'être voté. C'est à propos des dates publiques des réunions de l'ICANN, mais je pense que je peux partager le lien du « statement » qui en train de [Inaudible]. C'est tout ce que je voulais ajouter.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup. Tijani, si tu veux ajouter quelque chose, tu peux prendre la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Aziz, merci beaucoup. Je crois que Seun a fait un rapport exhaustif. Merci beaucoup Seun et je crois que c'est tout ce qu'il y a à dire. Merci.

AZIZ HILALI : Parfait. Merci beaucoup à vous trois.

On passe maintenant à l'autre point, activités récentes et à venir, s'il vous plaît, très rapidement. C'est en général les ALS qui ont fait quelque

chose localement. On leur demande toujours de nous en informer. Mais, comme on n'a pas beaucoup de temps dans les réunions mensuelles, on leur demande de mettre ça sur la page wiki. Est-ce que quelqu'un veut parler de ces activités au niveau local ? Au niveau de son ALS ? Je ne vois pas de main levée. Personne n'a pris la parole. Donc, c'est bon pour nous.

On va continuer au point suivant. Il s'agit des sujets pour information. Et j'ai le premier point. Il s'agit du groupe CSC, le Consumer standing Committee. Et c'est Mohamed qui représente AFRALO dans ce comité-là. Je lui souhaite la bienvenue et donc je passe la parole au futur président d'AFRALO. Mohamed, si tu m'entends je te donne la parole.

MOHAMED EL BASHIR : Merci beaucoup. C'est vraiment un honneur d'être ici avec vous à AFRALO. Donc j'attends avec impatience de pouvoir être là pour vous servir, pour vous soutenir.

En ce qui concerne le CSC, nous avons eu un appel de conférence au mois dernier, donc appel mensuel. Et la PTI, qui était anciennement l'IANA, a soumis son rapport de performance. Donc il n'y a rien de réellement exceptionnel dans ce rapport mentionné.

Ce mois-ci, nous en sommes arrivés à 100 % des cibles, donc des requêtes qui ont été atteintes. Pas de problème majeur. IANA travaille toujours à la mise en place d'un processus pour la gestion des IDN et des référentiels.

Mais donc voilà, c'est tout ce que j'ai à dire. C'est tout ce dont nous avons discuté pendant cet appel de conférence. Merci.

TIJANI BEN JEMAA : Aziz, Mohamed a fini.

AZIZ HILALI : Là, je n'entends plus rien. Je ne sais pas si vous m'entendez ?

GISELLA GRÜBER : On t'entend Aziz. C'est Gisella. Aziz, c'est Gisella. On t'entend donc. Est-ce que vous m'entendez ? Est-ce que quelqu'un longtemps ?

TIJANI BEN JEMAA : Parfaitement. On t'entend bien Gisella.

GISELLA GRÜBER : Merci Tijani. C'est Gisella. On va essayer d'appeler Aziz. Un instant, s'il vous plaît.

C'est Gisella, juste pour vous dire que nous appelons Aziz tout de suite. Il m'a fait parvenir un numéro. Merci de patienter quelques instants.

Merci à tout le monde. Nous allons essayer de rejoindre Aziz tout de suite. Merci pour votre patience.

Oui Aziz, nous t'entendons.

TIJANI BEN JEMAA : Aziz, on t'entend. Parle s'il te plaît.

OK. Je propose que si Aziz est difficile à joindre, Mohamed continue le call comme il est le vice-président.

AZIZ HILALI : Ça y est. Je suis là.

TIJANI BEN JEMAA : Vas-y, Aziz. On t'entend bien. Vas-y.

AZIZ HILALI : Oui. Pardon parce qu'il y a la connexion qui s'est arrêtée. Le problème c'est que je m'entends.

TIJANI BEN JEMAA : Aziz, il y a un écho. Ferme Adobe Connect, et parle dans le téléphone.

AZIZ HILALI : Oui. Je fermes l'Adobe Connect. Allô.

TIJANI BEN JEMAA : Il y a toujours l'écho.

GISELLA GRÜBER : Aziz, c'est Gisella. Tu dois fermer non seulement ton micro sur l'Adobe Connect, mais également ton haut-parleur. Merci.

ne s'applique pas à nous, et on était tous d'accord. Donc pendant la période du Public Comment, il y a trois gouvernements qui ont dit non, il faut inclure ça dans le texte, bien qu'on en ait parlé dans notre framework of interpretation. Mais on n'a pas dit— on a même dit que c'est plutôt pour le business, ce n'est pas pour, donc, une entreprise comme l'ICANN.

Alors, depuis le public comment, et bien certains membres de notre sous-groupe qui sont aussi des représentants de leur gouvernement, de ces gouvernements-là, ont émis donc des réserves au texte que nous avons fait. Ils ont dit il faut inclure. Donc ils disent qu'il faut prendre en considération la volonté des trois gouvernements. Bon. Comme vous le savez, comme vous le savez, le sous-groupe est un groupe multistakeholder. Donc tous les stakeholders sont représentés : société civile, secteur privé, gouvernements, ALAC c'est-à-dire les end-users, les registries, les registrars, toutes les composantes de la communauté d'ICANN. Et donc personne n'a de veto dans ce groupe-là. Bon. Le fait qu'il y ait trois gouvernements qui voulaient que l'on ajoute ça, le sous-groupe a vu qu'on n'a pas été convaincus qu'il fallait ajouter plus de poids pour les Ruggie Principles dans nos documents. Mais les représentants des gouvernements ont insisté. Ils ont même dit qu'il faut faire donc, comment dire, un document d'opposition en quelque sorte. On appelle cela un minority statement. Alors ils ont dit [Inaudible] statement, et ils ont écrit ça.

Bon. Ceci nous a un peu dérangés, mais on a décidé d'aller avec ça à la plénière, donc au CCWG entier. Et on a été donc la dernière fois, et bons on n'a pas eu le temps de discuter comme il faut. On va revenir la prochaine fois et on en discutera. La question est toujours posée. Est-ce

qu'il faut ? Parce que certaines personnes disent qu'il faut trouver un compromis. Il n'y a pas de compromis, parce que c'est ou on adopte le principe de la reconnaissance, de la validité de ces principes-là pour l'ICANN, ou on ne le fait pas. Donc c'est difficile d'avoir un compromis. Donc nous sommes encore là. Ça, c'est pour les droits de l'homme.

Revenons maintenant au deuxième sous-groupe qui est le sous-groupe de la juridiction. Là, c'est un sous-groupe qui a été vraiment controversé dès le début. Ça continue à être controversé jusqu'à aujourd'hui tellement maintenant, comme vous savez, depuis Johannesburg, on a décidé qu'on va partir du principe que nous sommes donc une corporation incorporée en Californie, et donc utilisons la juridiction américaine et californienne. Et on a commencé à voir quelles sont donc les — qu'est-ce qui pourrait empêcher l'ICANN de travailler d'une manière comme il se doit suivant sa mission et ses méthodes de travail dans la juridiction américaine.

Et donc, on a trouvé certains points comme les sanctions que le gouvernement américain fait contre certains pays. Et donc il interdit à toutes les entreprises qui sont sous sa juridiction de faire des transactions avec eux. Donc ça, ça pourrait — on a trouvé que ça peut affecter. On est en train de travailler dessus pour trouver donc la solution. Et la solution qui a été trouvée, c'est qu'ICANN demande donc une licence générale, pas une licence pour chaque cas pour les transactions concernant le DNS par ICANN. Comme ça, les transactions ne sont pas sujettes à ces sanctions-là. Bon. On est en train de définir le texte. Seulement à la fin, il y a certaines personnes qui veulent changer un peu, etc., et c'est ça qui nous a retardés un petit peu. On n'a pas été

capable d'aller à la plénière cette fois-ci, peut-être que la prochaine fois on pourrait soumettre notre rapport à la plénière.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Tijani, pour tous ces détails. Donc on continuera sur tous ces sujets-là. On voudrait que l'on passe maintenant à deux points importants, et il ne reste plus qu'une demi-heure. Enfin, il reste encore quatre points, mais j'ai deux points qui me semblent très importants.

Le premier, il s'agit de l'engagement des membres d'AFRALO dans la discussion du sujet important ou chaud. En français, on dit hot topics. Des sujets importants qui ont été identifiés avec toutes les ALS à Johannesburg. Et donc on a constitué un groupe pour travailler sur ces sujets qui ont été identifiés. Ce groupe de travail est présidé par Mohamed. Et ils ont tenu déjà — j'en fais partie, nous avons tenu déjà deux réunions pour discuter sur ces thèmes clés qui ont été suggérés lors de l'assemblée générale d'AFRALO. Et l'objectif, juste avant de donner la parole à Mohamed, je voudrais juste rappeler les objectifs principaux de ce groupe de travail. C'est confirmer ou ajouter des sujets pertinents qui ont été identifiés, et puis les classer par priorité. Et donc je laisse la parole à Mohamed. On va vous envoyer tout de suite un lien dans le chat dans lequel vous avez trouvé tous les détails dans la page wiki. Donc, Mohamed, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA :

Aziz. Aziz, s'il te plaît.

AZIZ HILALI : Oui Tijani. À toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA : S'il te plaît, il faut donner la parole à Seun pour qu'il fasse aussi son rapport concernant les sous-groupes du work stream 2, parce qu'il travaille aussi.

AZIZ HILALI : Mais on n'a — Ah, d'accord. Parce que lui aussi il fait partie du même groupe. Mais je pensais que l'un de vous prenait la parole. Seun, oui. Seun, si tu veux ajouter d'autres points comme a dit Tijani sur le sous-groupe de la seconde phase du groupe CCWG.

SEUN OJEDEJI : Oui. Ce que Tijani a dit complète les deux sous-groupes principaux. Je pense qu'il a bien expliqué, bien reflété le statut les travaux de ces deux groupes. Quant à la juridiction, nous sommes en train d'essayer de travailler dans tous les secteurs. Donc en ce moment, nous nous concentrons sur les recommandations [inaudible] qui concernent les restrictions pour certains pays selon le statut qui leur est accordé par le gouvernement américain pour faire des accords avec l'ICANN pour faire des affaires. Donc les recommandations pour ce sujet particulier, on est en ce moment aux dernières étapes des délibérations au sein de ce sous-groupe. Donc je pense que cela nous permettra d'avancer [inaudible].

Nous avons également le sujet — en effet, il y a eu un deuxième sujet sur lequel on a discuté, mais je pense que Tijani a correctement reflété

les discussions que nous avons tenues. [Inaudible] le médiateur, de l'ombudsman. Il a déjà présenté un rapport concernant la responsabilité ou la redevabilité du personnel. Et puis je pense que c'est tout en réalité. Il se pourrait qu'il y ait encore un autre, mais il m'échappe en ce moment. Donc en tout cas, voilà les deux sujets principaux sur lesquels nous nous sommes concentrés au sein du sous-groupe ces derniers temps. Merci.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Seun. C'est Aziz qui reprend la parole. Merci beaucoup pour tout ce travail que vous faites. Donc on était à Mohamed. Je lui donne la parole pour parler du groupe de travail chargé de regarder les principaux objectifs des sujets importants sur lesquelles doit travailler AFRALO. Mohamed, à toi la parole.

MOHAMED EL BASHIR :

Merci, Aziz, pour cette présentation. Je voudrais commencer par remercier les membres du groupe de travail qui ont travaillé de manière très active sur ces sujets. Comme cela a déjà été dit, notre objectif principal est de réviser et de finaliser la liste des sujets brûlants qui a été accordée initialement lors de notre réunion à Johannesburg et peut-être d'y ajouter des sujets d'intérêt et de considérer quel sujet les sujets principaux sur lesquelles AFRALO devrait travailler. Nous avons tenu trois téléconférences à ce jour, et nous avons presque une liste finalisée des sujets brûlants qui apparaissent sur cette page wiki. Vous pouvez la consulter. Il y a à peu près oui sujets brûlants qui comprennent la promotion du DNSSEC, les noms géographiques, les gTLD, les procédures pour les séries ultérieures des nouveaux gTLD, la GDPR et

les services d'enregistrement et la confidentialité, la transparence et la redevabilité de l'ICANN, la transparence à l'ICANN, la gouvernance de l'Internet — activités et problématiques associées, et les problématiques générales de l'ICANN. Voilà les sujets qui ont été considérés par le groupe de travail pour qu'AFRALO y travaille actuellement dans la période à venir.

Notre objectif est d'avoir des résultats sous la forme d'un rapport. Le rapport énumérera les sujets brûlants et expliquera pourquoi ces sujets sont d'intérêt pour AFRALO et ce que nous comptons faire comme activité pour parvenir à notre but.

Cela dit, je voudrais vous demander tous de nous aider. Et si vous êtes intéressés à participer à un groupe de rédaction pour ce rapport, vous pouvez manifester votre intérêt à cette téléconférence. Alors vous pouvez écrire sur le chat d'Adobe Connect ou sur la page wiki pour nous le faire savoir.

Voilà ce que j'allais dire aujourd'hui. Je voudrais bien pouvoir compter sur votre aide. On vous serait reconnaissant de votre participation. Merci.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Mohamed. Je voudrais maintenant qu'on cite un sujet pour discussion. Je voudrais quand même donner la parole aux participants s'ils veulent commenter ce qui a été dit par Mohamed. Je voudrais aussi demander s'il y a des personnes. Il y a déjà des personnes qui se sont portées volontaires pour discuter, pour participer à la discussion de ces sujets qui sont importants. Je pense qu'il est

nécessaire que nos ALS s'impliquent davantage. Ils le font déjà, pour qu'AFRALO donne son point de vue ou soit la voix, pas la voix, mais, disons soit aussi impliquée dans ces sujets-là.

Donc est-ce qu'il y a des personnes, les ALS, qui veulent prendre la parole pour parler de ces sujets-là qui sont les sujets qui vous intéressent plus et éventuellement faire des commentaires ? La parole est à vous.

Je ne vois aucune main levée, c'est bizarre. S'il n'y a pas de main levée, s'il n'y a personne qui veut parler, on va passer au point suivant. C'est la réunion AFRALO-AfrICANN. Et comme vous le savez, AFRALO organise chaque réunion d'ICANN, depuis Bruxelles 2010, ça fait sept ans que nous faisons ces réunions classiques, traditionnelles, dans lesquelles on réunit toute la communauté africaine, qu'elle soit ALS ou qu'elle soit GAC ou GNSO. Toute la communauté africaine. Et c'est quelque chose qui marche, et que les gens participent régulièrement à ces discussions. Et nous avons, comme vous le savez, lancé un appel à un thème

Il y avait beaucoup de thèmes qui ont été avancés, qui sont tous importants. Mais celui qui a retenu le plus de support et de soutien, c'est celui sur le GDPR, c'est-à-dire la Régulation de la protection générale des données et son effet sur la gouvernance de l'Internet en Afrique.

Je voudrais ici remercier en votre nom Barrack qui est l'auteur de ce thème et remercier aussi Ali [inaudible] qui s'est rejoint Barrack pour tous les trois avoir accepté de constituer ce groupe de rédaction. Comme vous le savez, il y a toujours une déclaration commune avec

laquelle on valide ou on discute puis on valide lors de notre réunion à Abu Dhabi, la prochaine réunion. Donc sans plus tarder, je vais donner la parole à Barrack, ensuite Ali, ensuite Tijani, très rapidement s'il vous plaît pour présenter à nos ALS ces sujets-là et qu'est-ce que vous comptez mettre comme remarques ou comme recommandations à l'ICANN dans la déclaration.

Barrack, à toi la parole. Barrack ? Barrack, est-ce que vous m'entendez ?

BARRACK OTIENO :

Ça y est. Ça y est, Aziz. Merci beaucoup donc. Alors, Aziz a donc mentionné que nous avons travaillé sur la rédaction préliminaire de cet énoncé avec Ali Hussein, avec Juliet Maina qui sont présents à l'appel et Tijani nous a également aidés. Donc pour ceux qui ont participé aux dernières réunions de l'ICANN, vous avez peut-être remarqué que la question du GDPR, donc de ce règlement général sur la protection des données est un sujet brûlant, un sujet d'intérêt pour différentes communautés, différentes organisations. Donc dans cet énoncé, dans cette déclaration, nous avons essayé de définir le règlement général sur la protection des données pour nos collègues des structures At-Large qui n'ont pas nécessairement suivi les évolutions récentes.

Nous avons également mis en exergue les grandes dispositions, les grands points de ce règlement, et nous avons essayé d'expliquer pourquoi il est important pour l'Afrique.

INTERPRÈTE :

Excusez-moi, nous n'entendons plus Barrack. Un petit instant.

BARRACK OTIENO :

Alors, ce que je suis en train de dire, c'est que le GDPR remplace la directive précédente sur la protection des données de l'Union européenne qui avait été adoptée en 1995. Et le GDPR a été adopté, enfin, a été rédigé en 2016. Mais il sera en fait adopté en mai 2018, 25 mai. Donc l'année prochaine. Donc il y a une période de transition qui va de maintenant à mai 2018. En fait, la protection des données est accrue dans un certain nombre de domaines.

Donc une des dispositions du GDPR, les dispositions sont en fait définies. Les mesures sont définies, et il y a également introduction d'autres droits qui ont été oubliés et il y a accroissement des exigences pour différentes organisations qui traitent des données des clients. Donc ce règlement s'adresse aux états membres de l'Union européenne, certes, mais il faut absolument que les pays africains prêtent attention à ce qui se passe. Parce que pour beaucoup d'entre nous, nous avons des échanges commerciaux avec les pays de l'Union européenne. Donc la communauté européenne doit prêter attention à ce qui se passe parce que cela a trait à la législation, au cadre de travail de protection des données à caractère personnel. Et si vous lisez ce règlement, vous verrez qu'il y a beaucoup de détails, beaucoup de détails par rapport aux personnes qui font partie de l'Union européenne. Et si on ne prête pas attention à ces règlements, cela pourra poser des problèmes au niveau des entreprises africaines qui, justement, ont accès à certaines données de citoyens européens.

Surtout dans un monde où le commerce est électronique, donc international, il faut absolument prêter attention à ce règlement.

Pour la plupart des pays africains, nous n'avons pas suffisamment de contenu local. Et nous utilisons le contenu étranger. Donc raison de plus pour prêter attention à ce qui se passe au niveau de la réglementation. Les parties prenantes africaines doivent observer et définir en quoi le règlement aura un impact sur leur fonctionnement, que ce soient des entreprises ou des gouvernements. Il faut avoir des politiques de gestion de données qui soient conformes à ce règlement général sur la protection des données et il faut également sensibiliser les différents partenaires par rapport aux risques, par rapport aux problèmes de conformité. Il faut également prendre en considération le fait que pour la plupart de nos pays, nous faisons des échanges avec l'Europe. Donc il nous faut utiliser ce règlement de protection à notre avantage.

Donc Ali, Juliet, je ne sais pas si vous avez des choses à ajouter. Peut-être des choses que j'ai oubliées. Si c'est le cas, n'hésitez pas.

ALI HUSSEIN :

Merci beaucoup, Barrack. Vous m'entendez bien ? Alors donc je crois que Barrack a fait un très bon exposé qui couvre à peu près tout. Il y a juste une petite chose que je souhaiterais ajouter.

En ce qui concerne le GDPR, il y a une transition effectivement puisque la mise en vigueur sera le 25 mai 2018. Donc nous avons le temps. Les entreprises auront le temps de bien vérifier qu'elles sont conformes.

En ce qui concerne les gouvernements africains, je ne sais pas ce qui va être fait. Mais ce que je suggérerais, c'est peut-être de parler à la Commission africaine, de voir si peut-être il y a un partenariat possible qui pourrait être mis en place à ce niveau. Ce qui me préoccupe, en fait,

c'est d'attendre, que nous attendions la dernière minute pour parler de ceci et puis que finalement on soit à court de temps.

Donc, là, ça pourrait être une bonne idée de faire remonter les informations, de collaborer avec la Commission africaine. Donc la Commission de l'Union africaine, c'est ce que je voudrais dire. Et c'est tout, en fait, ce que je voulais ajouter par rapport à cela. Merci.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Ali. Merci beaucoup, Barrack. Effectivement, c'est très important tout ce que vous avez dit. Est-ce que Juliet veut ajouter quelque chose ? Sinon, je donne la parole à Tijani qui la demande. Donc merci beaucoup. Moi j'ai une question, mais je vais d'abord laisser la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA :

Oui. Merci beaucoup, Aziz. D'abord, je remercie Ali et Barrack pour avoir rédigé ce statement, ce draft, qu'ils m'ont envoyé pour donner mes commentaires, mais que malheureusement je n'ai pas encore travaillé dessus vu le lot de travail que j'ai maintenant. Mais je vais faire ce travail sans plus tarder.

Ce que je veux dire par rapport à ce qui a été dit, c'est que notre intérêt à nous dans le GDPR ici, ce sont les aspects qui concernent l'ICANN. Parce que notre statement doit être, nous le faisons, dans le cadre d'ICANN. Et si nous allons faire un statement pour ICANN, il faudrait que ça soit quelque chose qui soit relatif à ICANN.

Et ce qui est donc en plus de tout ce qu'ils ont dit concernant donc l'application du GDPR au mois de mai 2018, il va bien sûr avoir des répercussions sur nos entreprises, sur toute notre production puisque si on ne respecte pas donc les stipulations du GDPR concernant la protection des données, et bien, nous n'allons pas pouvoir avoir des transactions avec les Européens dans ce cas-là. Ça, c'est un aspect, si vous voulez, africain. Purement africain. Mais, aussi, un autre aspect purement africain, c'est celui comme j'ai dit qui concerne ICANN. Et le GDPR est en train d'être maintenant discuté au sein d'ICANN. Il y a un groupe de travail au sein de la GNSO qui parle de ça. Même le Board s'occupe, est concerné par ça puisque nous allons avoir des discussions pendant la réunion d'Abu Dhabi et ce point-là est à l'ordre du jour.

Donc qu'est-ce qui pourrait être, si vous voulez, quel est l'impact sur ICANN ? Eh bien, c'est le WHOIS. Les données. Nous, nous n'avons des données à protéger que dans le WHOIS finalement. Et du côté de l'ICANN, et bien, on va voir quelles sont les répercussions du GDPR sur donc les transactions d'ICANN, sur tout ce qui concerne ICANN, et aussi, on peut aussi penser à voir si on peut aussi s'inspirer un petit peu pour nous. Nous sommes en train, comme vous le savez, le RDS, le WHOIS, nous en parlerons toujours. On n'a pas fini depuis le départ, depuis longtemps on en parle. On n'a jamais pu trouver la bonne adéquation entre données publiques pour la transparence et pour éviter donc tous les problèmes de crimes, etc., et vie privée donnée privée des gens qui doivent être protégés. Donc on n'a jamais, on n'a pas encore trouvé cette bonne adéquation. Donc à mon avis, il faut regarder le GDPR surtout sous l'angle de l'ICANN dans notre statement pour que l'on soit donc dans le cadre de notre travail, si vous voulez. Merci beaucoup.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Tijani. J'allais justement poser une question, mais la réponse était dans ton intervention. Très bien. Parfait comme ça. Est-ce qu'il y a des gens qui veulent intervenir sur ce point avant de passer à autre chose ? Moi j'ai une question à poser au comité de rédaction. Et Silvia est avec nous. Elle vous demande et nous demande quand est-ce que la dernière version de ce draft sera prête, parce qu'il y a d'abord la traduction en français. Parce qu'il faut le rendre suffisamment à l'avance, au moins 15 jours à l'avance, pour qu'il soit bien traduit en français et pour qu'il soit chez le staff pour qu'on puisse le distribuer le jour de la réunion d'AFRALO-AfrICANN. Qui va répondre à cette question ? Tijani ou Barrack ou Ali ? Tijani.

TIJANI BEN JEMAA : Je peux répondre si tu veux. Oui. Merci beaucoup. Je pense que le 15 octobre est le dernier délai pour rendre, donc pour avoir la version finale. Et moi, je m'engage à travailler sur le statement et donner mes commentaires bien avant cette date.

AZIZ HILALI : Silvia, s'il te plaît, si tu m'entends, écrit ça dans l'« action item », comme ça Tijani s'engage à le rendre avant le 15. Voilà. Comme ça, vous avez — tu as la réponse sur la question qui m'a posée par mail. Merci beaucoup. Merci beaucoup pour le travail que vous faites, Tijani, Ali, Juliet, et Barrack, merci beaucoup beaucoup. Maintenant —

Oui ? Tijani, oui ?

TIJANI BEN JEMAA : Aziz. S'il te plaît, je veux faire une précision. Ce travail-là a été fait par Barrack, Ali et Juliet. Moi, je n'ai pas participé à ce travail. Je vais faire mon commentaire dessus. Premièrement donc, c'est qu'il faut remercier. Moi, je ne suis qu'un [inaudible].

AZIZ HILALI : Je vous remercie tous les quatre, et plus particulièrement –

TIJANI BEN JEMAA : Attend, Deuxième point, Aziz. Deuxième point. Ce n'est pas moi qui vais l'envoyer. C'est le drafting team. Le Chair du drafting team était je crois Ali. Je pense. Il s'est Ali qui va l'envoyer quand il sera fini, après avoir reçu mes commentaires. Donc il va faire l'intégration de tout cela, faire la compilation et l'envoyer.

AZIZ HILALI : Parfait. Très bien. Donc il ne nous reste plus beaucoup de temps, une minute. Je vais d'abord passer au point suivant concernant les demandes d'adhésion. On ne va pas tarder beaucoup sur ce point sauf si Sarah a du nouveau. Des nouvelles demandes, on n'en a pas encore eu la due diligence, donc on ne peut pas en parler. Sarah, tu prends la parole si je me trompe.

Deuxième point, on a eu depuis qu'on a adopté l'adhésion individuelle, nous avons trois demandes ; une, celle de Étienne Tshishimbi, qu'est avec nous depuis longtemps. Donc enfin, il va avoir un statut officiel en tant qu'individus. En tant qu'adhérent-individu. Étienne, je te demande simplement, il y a un formulaire à remplir, de rentrer sur le site et de le

remplir. Nous avons aussi une demande d'Abdelkerim [inaudible] et nous avons une demande de Raymond Mamattah.

Donc, je vous suggère qu'on adopte ces personnes-là en tant que membres individuels si vous ne voyez pas d'inconvénient. Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA :

Merci beaucoup, Aziz. Je me permets, au risque de ne pas être d'accord avec toi, de dire qu'il faudrait d'abord qu'ils remplissent les formulaires. Il faudrait qu'on examine les formulaires. Les formulaires c'est exactement comme les demandes d'ALS. C'est une demande d'adhésion des individus. Donc ils doivent faire la demande et AFRALO qui va décider dessus.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup. Moi je pensais que les deux derniers ont déjà rempli, parce que je les ai reçus par le staff. Donc je demande au staff d'envoyer. C'est le staff qui doit le faire. S'il vous plaît, Silvia, mettez-le dans action item. Le staff doit demander à ces trois demandeurs de remplir la demande pour qu'on puisse l'étudier et l'accepter à notre prochaine réunion.

Merci beaucoup. Est-ce que, Sarah, je voudrais ajouter quelque chose sur les adhésions ? Tu peux prendre la parole si tu es avec nous Sarah ? Est-ce qu'elle est là, Sarah ? Est-ce qu'elle parle ou pas ?

INTERPRÈTE : Aziz, pardon. On n'entend pas Sarah, mais elle a pourtant demandé la parole.

AZIZ HILALI : Qui ? Silvia. OK. Silvia, à toi la parole.

SILVIA VIVANCO. C'est Silvia au micro. Merci Aziz. Je voulais seulement préciser qu'on a [reçu] les formulaires de candidature, et qu'ils sont en train de le compléter en ce moment. Donc dès que le personnel recevra ses formulaires complets, nous traiterons leur formulaire de candidature. Mais ils les ont déjà. Et ils seront publiés sur la page wiki [inaudible].

Donc d'une part, nous avons complété ce que nous devons faire. Maintenant, en ce moment, c'est à eux de compléter le formulaire. Merci.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Silvia. Donc c'est OK pour tout ça. S'il n'y a pas, le dernier point c'est les questions diverses. Est-ce qu'il y a des gens qui veulent prendre la parole ? Sinon, je déclare cette réunion close. Je voudrais vraiment vous remercier tous pour votre aide. J'espère que ma personne en tant qu'Aziz, j'étais à la hauteur de mon mandat de président d'AFRALO durant ces dernières années. Je vous remercie tous. Et comme on dit à chaque fois qu'on se rencontre en face-à-face, vive AFRALO et à bientôt.

TIJANI BEN JEMAA : Aziz.

AZIZ HILALI : Oui. Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Oui. J'aimerais aussi remercier Aziz Hilali pour avoir présidé AFRALO pendant toute cette période. Il a commencé par être secrétaire. Il a bien fait son travail. Il faisait tous les rapports pendant qu'il était secrétaire ; on n'a jamais eu un rapport manquant dans les rapports, dans les fichiers de l'ALAC. Malheureusement, maintenant, je suis désolé de dire que je ne vois pas beaucoup les rapports des réunions mensuelles. Il faudrait que ceci change. Et après, Aziz a pris la présidence donc et je pense qu'il a très bien assumé cette fonction avec sa diplomatie, avec sa souplesse et avec sa proximité. Il arrive donc à avoir les compromis nécessaires et à bien gérer donc AFRALO.

De mon côté, en tant que membre d'ALAC, et en tant que, disons, un des gens actifs à ALAC, je veux réellement lui rendre hommage et j'espère que nous allons continuer sur la même lancée. J'espère qu'AFRALO continuera à innover et continuera à être donc l'un des meilleurs RALO ; aujourd'hui nous sommes le meilleur. Merci.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Tijani. Merci pour ces mots gentils. Heidi me rappelle que je serai toujours président à Abu Dhabi. Donc. On verra. Donc merci beaucoup. Il y a l'interprète qui demande la parole. C'est Camilla ou qui ?

INTERPRÈTE : Pardon. C'est Mohamed qui voulait prendre la parole sur le canal anglais.

AZIZ HLILALI : OK. Mohamed ensuite Dave.

MOHAMED EL BASHIR : Merci. Je voulais dire quelques mots pour vous remercier Aziz. Merci. Merci de votre leadership ces dernières années. Vous avez fait un bon travail pour diriger AFRALO qui s'est transformé de manière incroyable pendant votre présidence. C'est un honneur de travailler avec vous. Outre vos activités quotidiennes, votre travail, vous êtes un enseignant à l'université, et au-delà de tout cela, vous avez toujours l'énergie pour faire le travail d'AFRALO. Et cela était tout à fait clair au moment d'organiser la réunion de l'ICANN Marrakech. On l'a vu de toute évidence. Merci Aziz. On vous assure que vous n'allez pas nous quitter. Vous serez toujours là avec nous et on vous gardera toujours à l'esprit au sein d'AFRALO. Donc on espère pouvoir retravailler avec vous à l'avenir. Merci.

INTERPRÈTE : Il y a Seun qui demande la parole. Pardon.

voulais vraiment mettre l'accent [inaudible] et la manière dont il a vraiment dirigé AFRALO pendant tout son mandat. Toujours joviale. Toujours vraiment ouvert à la discussion, aux débats. Il a travaillé d'arrache-pied pour relever tous les défis que nous avons eus, auxquels nous avons eu affaire. Il reste avec nous, c'est vrai.

Et je sais qu'il reste au sein d'AFRALO bien sûr, mais comme la directive, il restera toujours président. Avec nous, par le coaching comme le fait si bien notre cher Tijani qui est là présent et partout. Donc hommage à toute l'équipe de leaderships d'AFRALO. Merci beaucoup Aziz. Merci. Et nos meilleurs souhaits. Il fallait qu'une femme le dise. [Inaudible] heureusement que Sarah [inaudible].

AZIZ HILALI : [Inaudible]. Sarah.

SARAH KIDEN : Pardon Aziz. Je pense que Seun a levé la main avant moi.

AZIZ HILALI : J'ai oublié Seun, oui. Seun à lui d'abord. Seun avant, ensuite Sarah. Excusez-moi. J'ai oublié. Seun, oui.

SEUN OJEDEJI : Merci. Est-ce que vous m'entendez ? Parfait. Alors on a déjà beaucoup parlé d'Aziz. [Inaudible] l'occasion pour le remercier. On a l'occasion de tout lui dire à Abu Dhabi en personne, mais pour l'instant, je voudrais

me faire l'écho de tout ce qui a été dit et principalement, je voudrais vous féliciter [inaudible] jeter un nouveau défi parce que c'est vrai qu'il n'est pas facile d'abandonner un poste sans savoir que ce poste sera bien occupé par quelqu'un d'autre. Donc Aziz merci de toutes vos contributions. De tout le travail que vous avez fait. D'avoir pensé à nous et on vous félicitera en personne à Abu Dhabi. Merci.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup, Seun. Merci beaucoup. C'est très gentil. Sarah.

SARAH KIDEN : Merci. Je voulais moi-même vous remercier, Aziz. [Inaudible] Aziz consacre une énergie incroyable AFRALO. Quand on le voit de l'extérieur, c'est véritablement surprenant. Et quand on le voit de l'intérieur du groupe, on voit combien de temps il consacre ; Aziz comme Tijani, ne s'arrête jamais. C'est un véritable défi pour nous tous de pouvoir suivre vos efforts. Donc je sais qu'on continuera de travailler ensemble à l'avenir, mais je voudrais toutefois vous remercier du travail que vous avez fait. Dès que j'ai commencé à travailler, il m'a été. Je ne connaissais pas bien l'écosystème. Je ne savais pas bien comment travailler, mais il s'est assuré de me faire savoir tout ce qu'il fallait que je sache. Donc merci, Aziz, et merci Tijani.

AZIZ HILALI : Merci beaucoup. Merci beaucoup. Il y a encore Daniel qui demande la parole, donc on est obligé. Je m'excuse auprès du Staff, auprès des

interprètes. Mais bon, Daniel à toi la parole. Merci beaucoup à vous tous.

DANIEL NANGHAKA :

Merci. Je voudrais également manifester oralement mes applaudissements pour le travail d'Aziz et de Tijani qui ont développé un écosystème pour nous au sein de l'ICANN et qui nous ont aidés à comprendre lorsque l'on n'arrivait pas à suivre ce qui se passe. Ils nous ont expliqué comment fonctionne l'organisation. Et j'apprécie énormément tout le travail qu'ils font et l'équipe qu'ils ont formée. J'ai vraiment hâte de pouvoir travailler avec cette équipe à l'avenir pour continuer de grandir ensemble. Merci.

AZIZ HILALI :

Merci beaucoup, Daniel. Merci beaucoup. On est obligé de fermer cette réunion, mais en tout cas sachez que nous tous, quel que soit le poste que nous occupons au sein d'AFRALO, l'important c'est de hisser et de hisser AFRALO au plus haut, comme nous l'avons fait tous. Mais ce n'est pas seulement grâce à moi. Grâce à tout le monde. Grâce à l'équipe. Grâce à des gens qui aiment ce travail qui est devenu pour nous tous, nous sommes tous des volontaires, mais nous ne sommes pas des salariés de l'ICANN, mais l'ICANN, c'est devenu pour nous une passion. C'est devenu quelque chose qui fait partie de notre ADN.

Et je peux vous assurer qu'il n'y a pas un jour qui passe sans que je pense au travail au niveau d'AFRALO, au niveau de l'ICANN. Je vous remercie tous. Nous sommes tous une famille je peux vous garantir, quel que soit là où je serai, je continuerais toujours à travailler pour

AFRALO. J'aiderais Mohamed. J'aiderais Fatimata. J'aiderais Tijani. J'aiderais Sarah, Seun, Wafa, tout le monde, quel que soit là où je serai, je continuerai à aider AFRALO. Merci à vous.

Je remercie Camilla d'être restée avec nous en tant qu'interprète. Merci à vous tous. Merci Gisella, Claudia, Heidi, Silvia pour tout ce que vous faites et donc rendez-vous à Abu Dhabi inch'allah. À bientôt. Ciao.

SARAH KIDEN : Merci Aziz.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Bye.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : L'appel est à présent terminé. Nous allons déconnecter l'audio.
Merci d'avoir participé ce soir et à très bientôt à Abu Dhabi inch'allah.
Au revoir.

FIN DE LA TRANSCRIPTION]